

**Association HERAUDE  
Port du Chichoulet  
34350 VENDRES PLAGE**

**PROCES-VERBAL DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 25 Janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq Janvier à 15 h, les adhérents et bienfaiteurs de l'Association HERAUDE, Port du Chichoulet 34350 VENDRES PLAGE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle du Temps Libre de Colombiers (34440).

Conformément à l'Article 2 du Règlement Intérieur de l'Association HERAUDE, le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Rapport moral et approbation,
- 2- Bilan financier de l'exercice 2025 et approbation,
- 3- Budget prévisionnel 2026 et approbation,
- 4- Election du tiers sortant renouvelable : Anne FOUNAU – Martine REVEL – Alain REVEL  
Appel à candidatures : proposition et vote
- 5- Questions diverses

Alain REVEL, Président, souhaite la bienvenue aux membres présents et aux représentants de la SNSM de Valras, de la gestion du port du Chichoulet et à Jean Mitsialis président de la FNPP invités.

**1 – RAPPORT MORAL et APPROBATION**

Alain REVEL donne lecture du rapport moral et fait une synthèse de l'activité de l'Association durant l'année 2025.

Il donne la parole à Sylvain BERNUT, Vice-Président, en charge de la gestion de la « pêche au thon » pour dresser le bilan de la campagne 2025.

Il rappelle le quota national alloué à la pêche de loisir qui représente 1 % des prélèvements à répartir entre toutes les Fédérations du réseau de la Confédération Mer et Liberté, les périodes de prélèvements en « no kill » et en prélèvements.

Pour l'année 2025, les chiffres clés de l'Association HERAUDE sont les suivants :

- 60 demandes d'autorisation de pêche au thon (kill et no-kill),
- 18 bagues allouées par la FNPP pour 50 demandes de bague par les adhérents,
- 9 thons bagués pour 213 kg déclarés.

Pour l'année 2026, le tarif d'une « demande d'autorisation de pêche au thon » est maintenu à 10€ par autorisation.

L'année 2026 sera marquée également par l'obligation de déclaration pour la pêche de loisir ainsi que de certaines prises : daurade coryphène, daurade rose, thon. (Date de mise en œuvre non connue à ce jour).

**Aucune observation ou commentaire n'étant formulés, les adhérents de l'Association HERAUDE approuvent le rapport moral de l'exercice 2025 tel qu'il vient de leur être présenté à l'unanimité.**

## **2 – BILAN FINANCIER DE L’EXERCICE 2025 et APPROBATION**

Anne FOUNAU, Trésorière, donne lecture du rapport de gestion qui fait la synthèse du compte de résultat et du bilan de l'Association HERAUDE durant l'année 2025.

**Aucune observation ou commentaire n'étant formulés, les adhérents de l'Association HERAUDE approuvent le rapport de gestion et valident les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils viennent de leur être présentés. Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

## **3 – BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 ET APPROBATION**

Anne FOUNAU présente le budget prévisionnel 2026 qui est à l'équilibre.

**Aucune observation ou commentaire n'étant formulés, les adhérents de l'Association HERAUDE approuvent et valident le budget prévisionnel 2026 tel qu'il vient de leur être présenté à l'unanimité.**

## **4 – ELECTION DU TIERS RENOUVELABLE**

Alain REVEL détaille le tiers renouvelable cette année : Anne FOUNAU – Martine REVEL – Alain REVEL.

Il fait part de sa décision de ne pas renouveler son mandat ainsi que Martine REVEL.

Pour rappel, il prend acte des démissions de certains membres du Conseil d'Administration : Christian HERPIN – Jacky PASCAUD – Dominique ROBERT – Françoise ROBIN

Par ailleurs, nous avons cette année cinq candidatures au poste de nouveau membre du Conseil d'Administration : Mohamed HAOUAS - Rodolfo TRUJILLO - Didier BARRAUD – Christian NADAL – Noël LOUVEL.

**Les adhérents de l'Association HERAUDE approuvent à l'unanimité :**

- **La demande de renouvellement du mandat de Anne FOUNAU en qualité de membre du Conseil d'Administration,**
- **L'entrée de cinq nouveaux membres au Conseil d'Administration : Mohamed HAOUAS - Rodolfo TRUJILLO - Didier BARRAUD – Christian NADAL – Noël LOUVEL.**

L'ensemble des membres de l'assemblée remercient chaleureusement Dominique ROBERT pour son engagement durant ces nombreuses années au sein de l'association.

Jean Mitsialis, au nom de la FNPP, remercie Alain Revel pour ses actions et son investissement au sein de l'association Héraude et plus largement pour la FNPP. Martine Revel est associée à ces sincères remerciements.

A son tour, Sylvain Bernut au nom de tous les membres de l'association adresse un très grand merci à Martine et Alain pour leur engagement et le dynamisme qu'ils ont apportés à l'association.

**Après interruption, la réunion du Conseil d'Administration de HERAUDE se déroule et fait part de la composition de ses membres et du Bureau :**

- **Président : Sylvain BERNUT**
- **Secrétaire : Anne FOUNAU**
- **Trésorière : Anne FOUNAU**
- **Trésorier Adjoint : Philippe PLANTADE**
- **Membres :**
  - **Mohammed HAOUAS**
  - **Rodolfo TRUJILLO**
  - **Didier BARRAUD**
  - **Christian NADAL**
  - **Noël LOUVEL**
  - **Alain CABANES**

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

Sylvain BERNUT donne la parole à Monsieur et Madame TOUSTOU, dirigeants de la SNSM de Valras. Monsieur TOUSTOU dresse le bilan des interventions 2025 de la SNSM de Valras. Il alerte sur la prochaine augmentation très importante des frais de remorquage par la SNSM. Le Président et les membres du Conseil d'Administration remettent un don à la SNSM de Valras et espèrent une collaboration active pour la saison à venir.

Jean Mitsialis présente le fonctionnement de la déclaration de pêcheur de loisir et des prises de certaines espèces de poisson. A noter que l'application informatique qui doit être utilisée n'est pas encore disponible. Il répond aux questions sur les différentes espèces qui sont autorisées ou non à la capture (espadon : non, marlin : oui)

Il informe sur l'offre privilégiée de la MATMUT pour l'assurance bateau des adhérents de la FNPP.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 h00.

**Alain REVEL,  
Président,**

